

# COMPTE-RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUSERANS-PYRÉNÉES

5 Juillet 2018 – 18 heures - Salle des fêtes de Taurignan-Vieux

**Présents** : Daniel ARTAUD, Simon BAVARD, Magalie BERNERE, Roland BERNIE, Marie-Léone BLAIN, Jean BOISVERT, Frédéric BONNEL, Monique BOUTONNIER, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, Alain CAU, Monique CHARLES, René CLASTRES, Raymond COUMES, Charles DAFFIS, Gérard DARNAUD, Etienne DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Michèle DOUMENQ, Jean DOUSSAIN, Gérard DUBUC, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Aimé GALEY, Patrick GALY, Léo GARCIA, Claude GESLIN, Bernard GONDRAN, Michel ICART, Patrick LAFFONT, Pierrette LAPEYRE, André LARROQUE, Alain LEVI, Aline LONG TORRELL, Jeanine MERIC, Jean-Jacques MERIC, Catherine MERIOT, Alain METGE, Nadine NENY, Geneviève OSMOND, Anselme POIGNANT, Gérard PONS, Denis PUECH, René PUJOL, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER, André ROUCH, Robert ROUDIL, Gérald ROVIRA, Alain SERVAT, Marie-Christine SOULA, Yves SUTRA, Christine TEQUI, Christine TERRISSE, Roland TEYCHENNE, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, François VELTER, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU, Marc WOIRY.

**Procuration** : Henri ANDRIEU à Nadine NENY, Nathalie AURIAC à Gérard CAMBUS, Alain BARI à Magalie BERNERE, Rémy DEMOIZOIN à Patrick LAFFONT, Jean-Louis EYCHENNE à François VELTER, Oscar GIROTTO à Marc-Henri SEUBE, Bernard LAMARY à Jean-Jacques MERIC, Maryse PERIGAUD à Jocelyne FERT, Claude PUJOL à Ginette BUSCA, Fatima RAFAI à Christine TEQUI, Francis RESPAUD à Aline LONG TORRELL, Robert THIRION à Gérard TOUGNE.

**Excusés** : Henri ANDRIEU, Nathalie AURIAC, Alain BARI, Rémy DEMOIZOIN, Jean-Marc DURAN, Jean-Louis EYCHENNE, Aline GENCE, Oscar GIROTTO, Bernard LAMARY, Maryse PERIGAUD, Claude PUJOL, Fatima RAFAI, Francis RESPAUD, Robert THIRION

**Absents** : Geneviève AMARDEILH, Josiane BERTHOUMIEUX, Nejma BEUSTE, Gaëlle BONNEAU, Alain BOURGEON, Laurent BOUTET, Emmanuel CECILE, Michèle COLIN, Nadège COMBET, Eric COUZINET, Patricia DANDURAND, Armino DA SILVA, Jean-Claude DEDIEU, Jean-Michel DEDIEU, Sylvie DOMENC, Carole DURAN-FILLOLA, Jean-Paul FALGUIE, Léon-Pierre GALY-GASPARROU, Lucien GRANIER, Yvan GROS, Georges HISPA, Richard MEYNARD, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, François MURILLO, Yvon OCHANDORENA, Elisabeth ORTET, Francis PUJOL, Jacques RENOUD, Thierry RESPAUD, Christian ROUCH, Gilles SOULA, Eric TORTECH, Rémy TOULZA, Thierry TOURNE, Alain TOUZET, Patrick TURLAN,

La séance est ouverte par M. le Président, Jean-Noël VIGNEAU à 18h20.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Daniel Artaud

## **- Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 31 mai 2018**

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de valider le procès-verbal du Conseil communautaire du 31 mai 2018.

Après des demandes de modifications,

- **le PV du Conseil du 31 mai est adopté avec 73 voix et 2 abstentions**

## **Décisions des Bureaux communautaires**

Les décisions prises en Bureaux communautaires des 24 mai, 7 et 14 juin 2018 ont été portées à la connaissance de l'ensemble des élus communautaires.

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions par rapport à ces décisions.

Le Conseil communautaire prend acte des décisions des Bureau communautaires du n°BUR-2018-037 à BUR-2018-063 prises dans le cadre de sa délégation

**Arrivée de Messieurs Jean BOUSSION, Christian CARRERE et Alain PONS.**

### **1) DOSSIERS SOUMIS À DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **Finances**

#### **- Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)**

##### ***Répartition du FPIC EPCI-communes : rappel 2016 et 2017 et possibilités 2018***

	Rappel solde FPIC 2016 (8 EPCI)	FPIC 2017 mis en répartition	2018	
			Scénario droit commun	Scénario dérogatoire
<b>Ensemble</b>	578 220	1 157 796	1 166 561	1 166 561
<b>dont EPCI</b>	493 644	595 422	427 838	556 189
<b>dont communes</b>	84 576	562 374	738 723	610 372
<b>Ensemble</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>dont EPCI</b>	85,37%	51,43%	36,68%	47,68%
<b>dont communes</b>	14,63%	48,57%	63,32%	52,32%

La répartition du FPIC selon le scénario dérogatoire est proposée aux membres du Conseil communautaire.

#### **Vote du FPIC avec la répartition dérogatoire**

- **Votes pour : 78    Votes contre : 0    Abstention : 0**

**Arrivée de Monsieur Germain JOLIBERT**

#### **- Dotation Touristique**

Reversement aux communes de la dotation forfaitaire des groupements de communes bénéficiaires de l'ancienne dotation touristique supplémentaire avec reconduction du reversement à hauteur de 70 % aux communes et 30 % à la CCCP selon la répartition réalisée par la CC Canton d'Oust historique :

- Communes historiques du Canton d'Oust : 149 266€
- Communauté de communes Couserans-Pyrénées : 63 971€

### **Vote du reversement de la dotation forfaitaire aux communes historiques du Canton d'Oust**

➤ **Votes pour : 79                      Votes : contre 0                      Abstention : 0**

#### **- Contingent social**

Compensation de la perte financière des communes consécutive à la suppression des contingents communaux d'aide sociale 2018. Il est proposé de reverser semestriellement ces participations aux communes pour un montant de 1 071 313.34€, montant identique à 2017 (note Préfecture en date du 25 juin 2018).

### **Vote pour le reversement aux communes du contingent social**

➤ **Votes pour : 79                      Votes : contre 0                      Abstention : 0**

#### **- Compétences**

### **Arrivée de Monsieur Marc-Henri SEUBE (procuration de M. Oscar GIROTTO)**

#### **- Compétence Culture**

Le Bureau communautaire, sur avis des commissions compétences et culture-patrimoine, propose au Conseil communautaire le libellé ci-dessous pour la compétence culture qui sera mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **Culture - patrimoine d'intérêt communautaire**

##### *Mise en place et gestion d'un service culturel :*

- Gestion des services culturels de la communauté de communes, élaboration d'une offre culturelle, création d'outils de communication culturelle
- Expertise et accompagnement en matière de projets culturels, de création, de production, de programmation artistique
- Gestion et animation du réseau de lecture publique du territoire dans le cadre du schéma départemental de lecture publique.
- Conservation des antiquités et objets d'art. Accompagnement de l'expertise du patrimoine des communes à leur demande.
- Organisation et gestion de l'enseignement musical du Couserans, directement ou en partenariat avec les associations.
- Soutien et attribution de subventions aux associations culturelles et artistiques élaborant un projet d'intérêt communautaire
- Participation à la gestion de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans
- Gestion et animation du centre d'interprétation du patrimoine du Couserans et du GECT / PATRIM

##### *Gestion et animation des équipements culturels de la communauté de commune :*

- Inventaire, étude, préservation, valorisation des sites patrimoniaux communautaires
- Réalisation d'un schéma d'aménagement des équipements de création, médiation, diffusion, et d'enseignement artistique du territoire.
- Gestion des équipements culturels propriété de la communauté de communes.
- Etude, création et gestion d'un pôle culturel de centralité à l'échelle du Couserans.
- Acquisition de productions, d'œuvres, et d'objets culturels et artistiques, destinés à la constitution d'un fonds communautaire.

➤ **Votes pour : 81**                      **Votes : contre 0**                      **Abstention : 0**

### **- Compétence Enseignement**

Le Bureau communautaire, sur avis des commissions Compétences et Education, propose au Conseil communautaire le libellé ci-dessous pour la compétence Enseignement qui sera mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **Petite enfance, enfance, jeunesse d'intérêt communautaire**

##### *Politiques éducatives et de services aux familles :*

Mises en œuvre directement ou en partenariat avec les associations gestionnaires des modes d'intervention et d'accueil éducatif de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse suivants :

- Postes de coordination qui permettent la mise en œuvre des politiques éducatives, familiales et sociales
- Etablissements et services d'accueil de la petite enfance
- Accueils extrascolaires et périscolaires
- Actions et services jeunesse
- Espaces de vie sociale
- Soutien et attribution de subventions aux associations éducatives

##### *Restitution :*

Construction entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Prise en charge financière des personnels des classes maternelles (ATSEM)

Participation à des dépenses scolaires, aides complémentaires aux coopératives scolaires.

➤ **Votes pour : 77**                      **Votes contre : 1**                      **Abstention : 3**

### **Ressources Humaines**

#### **- Frais professionnels**

Le Président propose au Conseil communautaire de se prononcer sur le remboursement des frais ci-dessous rappelant que le Comité Technique et le Bureau ont émis un avis favorable :

- la définition de la notion de commune de résidence administrative,
- la définition de la notion de mission, principes d'autorisation et justification
- les déplacements pour les besoins de service,
- la liste des fonctions dites « itinérantes » et le taux de l'indemnité afférente à ces fonctions,
- les taux de remboursement des frais de repas et d'hébergement,
- les taux de remboursement de l'indemnité de stage,
- les frais de déplacement liés à un concours ou à un examen professionnel.

➤ **Votes pour : 81**                      **Votes contre : 0**                      **Abstention : 0**

## Questions et Informations diverses

- Proposition d'un motion pour s'opposer au projet de restructuration de la DDFIP de l'Ariège impactant les services de la Trésorerie de Saint-Girons
- Aire de grand passage des gens du voyage
- Désenclavement du Couserans avec reconnaissance de la D117 d'intérêt régional
- Demande de subvention pour le Saint-Girons Sporting Club (SGSC)
- Plan local d'urbanisme intercommunal
- Table ronde sur l'ours en Couserans

Fin de séance 19h45 avec remerciements adressés à la mairie de Taurignan-Vieux pour l'accueil du Conseil communautaire

Accueil du Saint-Girons Sporting Club suite à l'invitation du Président.